

CONSTRUIRE ET EVALUER UN PROJET DE SERVICE A PARTIR DE DIFFERENTES DEMARCHES COLLECTIVES

Dr Dominique JEGADEN – Médecin du travail – Santé au Travail en Iroise – Brest

Dr Françoise GONZALES – Médecin du travail – Santé au Travail en Iroise – Brest

Dr Mariannig NOUSBAUM – Médecin du travail – Santé au Travail en Iroise – Brest

Sandrine BIANCO – Adjointe de Direction – Santé au Travail en Iroise – Brest

Dr Bernard TEPAUT – Médecin du travail – Santé au Travail en Iroise – Brest

Florence LAVAL – Directrice – Santé au Travail en Iroise – Brest

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

Dans l'incertitude réglementaire actuelle, le besoin de mettre en place un Projet de service s'est imposé. La réflexion s'est focalisée, dans un premier temps, sur l'organisation fonctionnelle du service qui a fait l'objet d'un travail abouti. Parallèlement, les différentes expériences collectives engagées depuis plusieurs années par le service portent maintenant notre réflexion sur l'articulation de ces actions entre elles vers un objectif commun. L'exemple des actions relatives au maintien dans l'emploi des pathologies d'hypersollicitations illustre la démarche.

ACTIONS ET/OU RESULTATS

Nous recensons les actions suivantes réalisées par le service :

- Depuis 2002, une enquête annuelle sur les salariés déclarés inaptes montrant la prédominance constante des pathologies de l'appareil locomoteur.
- Depuis 2008, l'organisation d'un staff commun entre médecins du travail et médecins rééducateurs fonctionnels visant le maintien dans l'emploi des salariés rachialgiques chroniques.
- Depuis 2009, la mise en place d'une « Equipe Technique Maintien dans l'emploi » réunissant différents partenaires institutionnels. Le bilan de son action confirme la prédominance des pathologies de l'appareil locomoteur et l'intérêt d'une prise en charge spécifique.
- En 2010, l'instauration d'une démarche d'Evaluation des Pratiques Professionnelles pour les médecins volontaires du service, sous le contrôle de l'Université.

DISCUSSION – CONCLUSION

Dans notre exemple, ces démarches à priori indépendantes présentent un lien relatif à la prise en charge des pathologies de l'appareil locomoteur. La réflexion sur l'Evaluation des Pratiques Professionnelles va permettre de proposer des

recommandations de bonnes pratiques, conformément à la stratégie fonctionnelle du service déjà validée et s'inscrivant dans le cadre d'un Projet de service cohérent.

En conclusion, la démarche présentée ici sur un thème spécifique nous paraît transposable à d'autres sujets relatifs à la santé au travail permettant au service d'élaborer son Projet.

